

Mission CES 2026

Las Vegas du 5 au 9 janvier



Date limite d'inscription : 30 septembre 2025

La clôture des inscriptions peut intervenir avant cette date, dès l'atteinte du quota des inscriptions (15 participants)

Vous renseigner auprès de :

Silvère DENIS /French Tech / 06 70 69 41 24
silvere.denis@lafrenchtechbfc.fr

Camille BRUTILLOT/French Tech / 07 67 11 65 27
camille.brutillot@lafrenchtech.fr

Pierre-Olivier GHINTRAN – CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
06 79 05 77 39 /po.ghintran@bfc.cci.fr

**TEAM
FRANCE
EXPORT**

**CCI BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



MISSION CES – Las Vegas

5 au 9 Janvier 2026



Le Consumer Electronics Show (CES) est le plus grand salon mondial de la technologie. Il se déroule chaque année à Las Vegas . Pour son édition 2026, le CES se tiendra du 6 au 9 janvier , il sera riche en innovations et découvertes.

Que vous soyez Start-Up, PME ou ETI, Pôle , Filière ou Cluster, que vous souhaitiez venir en tant que visiteur ou exposant... Rejoignez la délégation BFC !

Vous contribuez aussi à renforcer une dynamique territoriale

Pour ce faire, la Région Bourgogne-Franche-Comté offre l'opportunité à toutes les entreprises et tout l'éco système de son territoire, de pouvoir découvrir le cœur de l'innovation 360 & de l'I.A , lors de la Mission découverte et prospection que nous programmons pour vous sur le CES 2026.

CCI International BFC en partenariat avec notre French Tech régionale et l'ensemble de notre éco système , vous donnera accès dans un tempo optimisé, au Prochain CES, qui aura lieu du 6 au 9 janvier 2026 à Las Vegas.

Débutez votre année en allant découvrir les innovations et les nouveaux champs de l'I.A , côtoyer et échanger avec ceux qui font le monde de demain !

Depuis plus de 50 ans, le CES sert de terrain d'essai pour les innovations et les technologies de pointe. C'est au CES que les plus grandes marques du monde font des affaires et rencontrent de nouveaux partenaires, et que les innovateurs les plus pointus montent sur scène.

En tant que premier évènement de l'année pour lancer des innovations au niveau mondial, le CES est aussi l'endroit idéal pour présenter votre entreprise et votre produit au public international, profitez aussi de la présence d'un très grand nombre de médias...Votre innovation aura une forte amplification et une visibilité inégalée.

Le CES se divise en halls thématiques dont un dédié aux start-up, l'EUREKA PARK où l'on trouve les start-up françaises dont une majorité portée par la bannière nationale Business France/French Tech ; en 2025, elles étaient 121 sur le pavillon France, toutes regroupées sur le pavillon, en fonction du secteur adressé (health tech, sport tech, telecom, mobility, cybersécurité, entertainment, green tech, edtech, smart city, retail, industry 4.0, tourism tech, beauty tech, smart home, metaverse et robotics ...).

Le CES est également devenu le rendez-vous mondial de l'automobile, rassemblant les

leaders de l'industrie, les startups et les investisseurs du monde entier. Le CES Automotive est pour tous ces acteurs, un lieu de rencontre offrant de nombreuses opportunités de réseautage, de collaboration et d'investissement

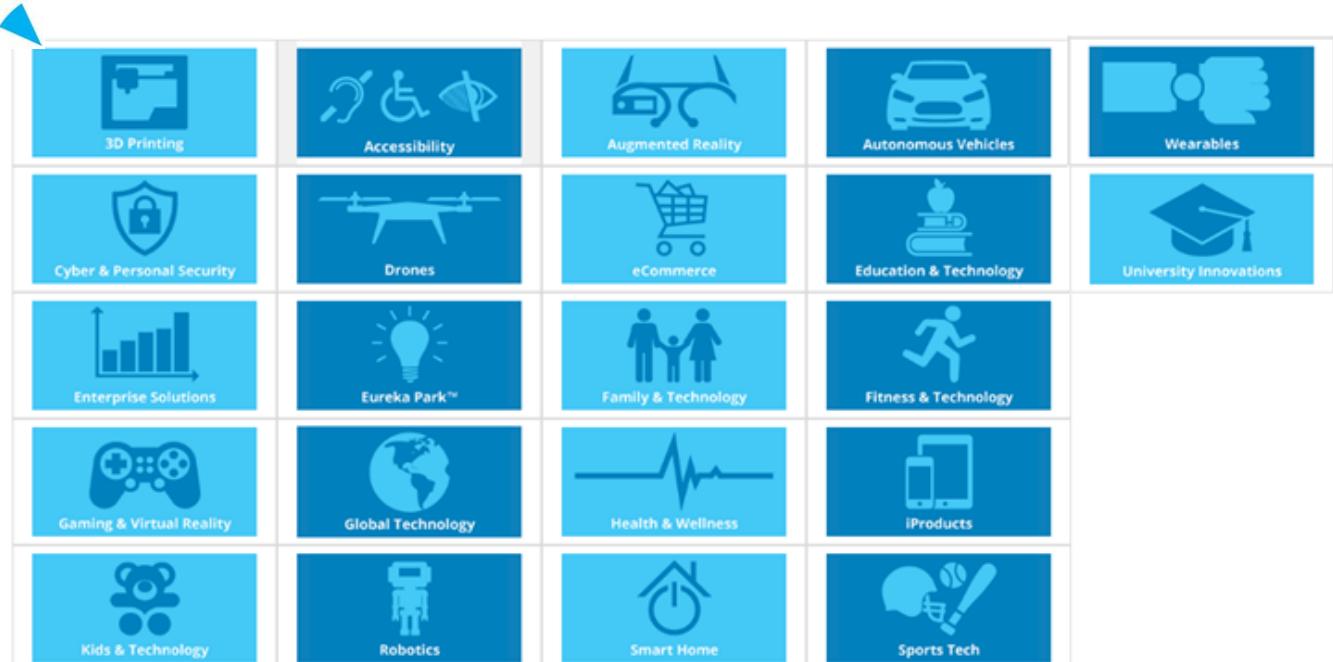
Le salon du CES s'adresse à toutes les entreprises, toutes les filières et tous les clusters qui doivent se tenir informés des innovations, de leurs évolutions et de leurs applications dans un futur immédiat...

Participer au CES c'est y venir a minima en veille stratégique, et en repartir a minima boosté et informé, mais surtout mieux armé !

Votre entreprise, votre filière, votre cluster sont concernés, mais tout le milieu de l'apprentissage des technologies de la santé, du contrôle et de la sécurité , de la mobilité et de la création , le sont aussi ...

En 2025, 121 sociétés étaient présentes sur le Pavillon France. En 2026 les sociétés seront regroupées en fonction du secteur adressé (health tech, sport tech, telecom, mobility, cybersécurité, entertainment, green tech, edtech, smart city, retail, industry 4.0, tourism tech, beauty tech, smart home, metaverse et robotics).

.LE SALON :



Chiffres clés du CES 2025 (sources : Forbes)

- *Plus de 2,5 millions de pieds carrés nets d'espace d'exposition*
- *Plus de 4 500 exposants, dont environ 1 400 startups à Eureka Park et 150 startups françaises*
- *Plus de 141 000 participants, avec plus de 40 % venant de l'extérieur des États-Unis*
- *Plus de 6 000 journalistes, créateurs de contenu et analystes*
- *60 % des entreprises du Fortune 500 représentées*
- *250 sessions de conférences avec plus de 1 000 intervenants*
- *L'événement a généré plus de 27 000 articles et contenus d'actualité*



MISSION CES – Las Vegas

5 au 9 Janvier 2026

Préparez & Optimisez votre participation !

salon étant vaste, diversifié, dans un pays difficilement abordable pour des entreprises, il est IMPERATIF de le préparer en amont. L'offre a été packagée pour optimiser vos cinq jours sur Las Vegas.

Quatre options vous sont proposées :

Une première option vous donne la possibilité de pouvoir effectuer votre veille, identifier des solutions innovantes et rencontrer des prospects Package learning expédition : vol et hôtel, transferts aéroport / Hotel et Hotel Salon badge visiteur pour l'ensemble du CES : Euréka Park, / Convention center et Halls dédiés à l'automobile et la mobilité .

Une deuxième option vous permet de profiter du package déplacement et d'un supplément visibilité dans le catalogue France avec descriptif de votre activité et votre logo

Une troisième option vous permet de profiter du package déplacement et d'un POD de 4 M2 au sein du Pavillon French Tech et de pitcher

Une quatrième option vous permet de profiter du package déplacement et d'un stand de 8 M2 au sein du Pavillon French Tech, de pitcher et de bénéficier d'une couverture médiatique optimisée , le CES chaque année bat tous les records de couverture médiatique.

Package 5 Jours complets sur place : votre badge pour accès aux trois sites du CES + inscription au catalogue France des Startups (logo et descriptif deux lignes et coordonnées) accès à toutes les conférences et pitchs

+ Pod sur Pavillon France ou stand de 8 m2 sur le Pavillon France

Le package comprend les Vols Paris CDG-Las Vegas A/R + transferts + Hôtel + Transferts salon et assistance pendant tout votre déplacement .

- **DEPART EN DIFFÉRÉ** : nous contacter pour cette option.



MISSION CES – Las Vegas

5 au 9 Janvier 2026



BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner par mail **avant le 30 septembre 2025** puis par courrier **accompagné de votre acompte de 50% du montant total de participation**, à :

CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ / à l'attention d'Anny Miconnet
2 avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tel : 03 80 60 40 82 – a.miconnet@bourgognefranchecomte.cci.fr

Raison sociale [pour facturation]

SIRET

Adresse

CP..... Ville

Participant à la mission :

(Indiquer vos nom et prénom tels qu'ils figurent sur votre passeport)

N° passeport Date d'expiration passeport :

Tél portable E-mail

**REGION
BOURGOgne
FRANCHE
COMTE**

La Région Bourgogne-Franche-Comté apporte son soutien financier à cette opération collective qui s'inscrit dans le cadre de la convention du programme de CCI International Bourgogne Franche-Comté pour l'année 2026.

Pour bénéficier du tarif subventionné, les participants à la mission doivent remplir les critères d'éligibilité détaillés ci-dessous :

Critères d'éligibilité au tarif subventionné par la Région Bourgogne-Franche-Comté, selon la définition européenne d'une PME :

- Entreprise implantée en Bourgogne Franche-Comté et employant moins de 250 salariés
- Entreprise réalisant moins de 50 M€ de CA annuel ou moins de 43 M€ au total de bilan
- Entreprise n'appartenant pas à plus de 25 % à un groupe de + de 250 personnes (après consolidation des effectifs des filiales détenues à plus de 25%)

Le présent signataire déclare que (cochez SVP) :

- L'entreprise remplit les critères d'éligibilité
- L'entreprise ne répond pas à ces critères et souscrit donc au tarif non-subventionné (nous contacter)
- L'entreprise est en conformité de ses obligations sociales et fiscales

Au regard des critères ci-dessus, veuillez préciser :

Effectif

Chiffre d'affaires

% Chiffre d'affaires Export %

% Chiffre d'affaires Export sur la zone %

[PAGE 1]

<input type="checkbox"/> Formule 1 Package Learning Expédition	Report du Tarif HT
Prix pour 1 personne : <u>2 000 € HT (*)</u> (après déduction subvention Région) Prix sans subvention (si vous ne remplissez pas les critères d'éligibilité) : 4 000€ HT Comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Hébergement ▶ Vols A/R classe éco ▶ Transferts aéroport / hôtel / Salon <ul style="list-style-type: none"> ▶ Carte amex 200 dollars ▶ Pass monorail pour vos déplacements ▶ Badge visiteur pour l'ensemble du CES : Euréka Park, / Convention center et Halls dédiés à l'automobile et la mobilité 	=€
<input type="checkbox"/> Formule 2 Package Learning Expédition + visibilité catalogue France Prix pour 1 personne : <u>2 300 € HT (*)</u> (après déduction subvention Région) Prix sans subvention (si vous ne remplissez pas les critères d'éligibilité) : 4 600€ HT Comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Hébergement ▶ Vols A/R classe éco ▶ Transferts aéroport / hôtel / Salon <ul style="list-style-type: none"> ▶ Carte amex 200 dollars ▶ Pass monorail pour vos déplacements ▶ Badge visiteur pour l'ensemble du CES : Euréka Park, / Convention center et Halls dédiés à l'automobile et la mobilité ▶ Visibilité catalogue France + logo 	=€
<input type="checkbox"/> Formule 3 Exposition avec POD pavillon French Tech + logistique Prix pour 1 personne : <u>5 400 € HT (*)</u> (après déduction subvention Région) Prix sans subvention (si vous ne remplissez pas les critères d'éligibilité) : 8 300 € HT Comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Hébergement ▶ Vols A/R classe éco ▶ Transferts aéroport / hôtel / Salon ▶ Pass monorail pour vos déplacements ▶ Station Pod 4 m² sur pavillon France ▶ Carte amex 200 dollars ▶ Badge exposant pour l'ensemble du CES : Visibilité Catalogue France 	=€
<input type="checkbox"/> Formule 4 Exposition stand 8 m² pavillon French Tech + logistique Prix pour 1 personne : <u>7 300 € HT (*)</u> (après déduction subvention Région) Prix sans subvention (si vous ne remplissez pas les critères d'éligibilité) : 10 800 € HT Comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Hébergement ▶ Vols A/R classe éco ▶ Transferts aéroport / hôtel / Salon ▶ Pass monorail ▶ Stand 8 m² sur pavillon France ▶ Carte amex 200 dollars ▶ Badge exposant pour l'ensemble du CES : Visibilité Catalogue France 	=€
Frais de gestion de votre dossier CCI BFC [Obligatoire] : 200€ HT	= 200 €
<input type="checkbox"/> J'ai pris connaissance des conditions générales de vente ci-après	TOTAL HT =€ TVA 20% =€ TOTAL TTC =€

Le, à

Cachet et signature

COMPTE DE 50% du total TTC à joindre à ce bulletin d'inscription. Solde avant le 30 novembre 2025.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I. Organisation de la prestation

I.1. La prestation proposée par CCI Bourgogne Franche-Comté (CCI BFC) a pour objectif de mettre en contact les responsables d'entreprises françaises ou bien les membres d'un pôle d'excellence ou de compétitivité avec des partenaires étrangers en vue de l'établissement et/ou la consolidation d'un courant d'affaires à l'international ou simplement en vue d'une prise d'information. CCI BFC détient un savoir-faire en matière de recherche de partenaires, de mise en relations d'entreprises et d'organisations de rendez-vous avec des prospects, a déjà contribué à la réalisation de missions de prospection commerciale et dispose via ses conseillers géographiques et ses partenaires, d'une expertise pays reconnue.

I.2. CCI BFC est une entité portée administrativement par la CCI de Région Bourgogne Franche-Comté (2 avenue de Marbotte 21070 Dijon CEDEX). Toutes les factures seront émises et encaissées par la CCI BFC. Les éventuels remboursements ou avoirs seront également effectués par la CCI de Région Bourgogne.

I.3. La prestation de CCI BFC inclut l'ensemble des frais d'organisation à savoir :

- les dépenses telles que précisées dans l'offre et le bon de commande
- les frais de mission du(es) collaborateur(s) de CCI BFC

I.4. Dans la prestation de CCI BFC ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bon de commande :

- Les transports internes et les frais de restauration non prévus au programme
- La participation d'une deuxième personne pour la même entreprise
- Les assurances : accidents, bagages, rapatriement, envoi d'échantillons
- Les frais éventuels d'acheminement de documentation et/ou d'échantillons, le dédouanement de ces derniers et les frais d'excédent de poids
- Frais de repas, transports locaux
- Les dépenses personnelles
- Les frais d'interprétariats non prévus

II. Conditions de participation et de paiement

II.1. Les prestations rendues par CCI BFC font l'objet d'une offre commerciale diffusée aux entreprises fixant de manière détaillée les conditions financières de leur participation.

II.2. Les entreprises confirment leur participation en retournant à CCI BFC (2 avenue de Marbotte 21070 Dijon CEDEX) :

- Le bon de commande dûment complété et signé par une personne autorisée dans l'entreprise
- Un acompte de 50% du montant TTC de la prestation
- Un acompte d'un montant différent pourra être demandé ou l'intégralité du paiement si il s'agit d'un montant inférieur à 600€ TTC à la commande. Dès lors, CCI BFC accusera réception de la commande, confirmera son accord et retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à la somme reçue.

II.3. Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent CCI BFC que si le bon de commande et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bon de commande.

II.4. La réception des pièces indiquées en II.2 constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par CCI BFC.

II.5. La réception par CCI BFC du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues.

Le droit aux subventions est soumis à des conditions d'éligibilité indiquées dans l'offre Il appartient à l'entreprise de vérifier son

éligibilité. Toute déclaration erronée peut exposer l'entreprise à une demande de remboursement de la subvention indûment reçue.

II.6. A l'issue de la prestation, CCI BFC émettra une facture définitive, mentionnant le prix total de la mission, diminué du montant de l'acompte versé et des possibles variations entre le coût prévisionnel et réel de la mission.

II.7. A défaut de paiement de la facture définitive à la date prévue CCI BFC se réserve le droit d'appliquer des pénalités de retard au taux légal. En outre, conformément aux stipulations de l'article L441-6 du code de commerce, toute entreprise en situation de retard de paiement sera de plein droit débitrice, à l'égard de CCI BFC, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, de 40€.

III. Information et confidentialité

III.1. Pour la bonne réalisation de la prestation décrite ci-dessus, le client s'engage à transmettre à CCI International Bourgogne toutes les informations commerciales nécessaires à l'organisation (tarifs, prix, diagnostic de préparation ect ...). Le client précisera si ces documents sont transmis à titre confidentiel ou s'ils sont destinés à être émis aux partenaires potentiels.

III.2. CCI BFC s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, il s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de sa prestation sauf autorisation spéciale ou écrite du client.

III.3. CCI International Bourgogne pourra mentionner le nom du client dans ses références commerciales.

IV. Conditions d'annulation de la prestation

IV.1. Du fait de CCI BFC

Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes (notamment dans le cas où le client se trouve en état de redressement judiciaire ou de liquidation de biens, conformément à la loi du 26 juillet 2005), CCI BFC se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux sociétés inscrites et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de tout dommage et intérêts supplémentaires. Toutefois, dans le cas où l'annulation (totale ou partielle) de la prestation serait décidée par l'organisateur principal d'une manifestation, objet de la prestation, le remboursement des acomptes versés tiendra compte des éventuelles retenues et déductions faites par l'organisateur principal, lesquelles viendront en déduction des sommes dues par la CCI BFC.

En cas de simple report de la date de la manifestation, et selon les dispositions contractuelles prévues par celui-ci, la CCI BFC se réserve le droit de refuser tout remboursement d'acompte.

IV.2. Du fait du client

En cas d'annulation de sa commande, CCI BFC, à sa seule initiative, sera en droit :

- (i) Soit de conserver l'acompte versé
- (ii) Soit si les frais engagés sont d'un montant supérieur à l'acompte, auquel cas, l'intégralité de ceux-ci sera facturée à l'entreprise

V. Assurances

CCI BFC n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages, accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion de la mission. La société est invitée à souscrire toutes les assurances nécessaires à ce sujet.

VI. Données personnelles

Vous êtes informés de la collecte de données à caractère personnel par la CCI de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, représentée par son Président.

Le traitement de ces données a pour finalité :

- 1 Prospection en vue de la participation au CES 2026
- 2° finalité : Insertion des données personnelles dans la GRC de la CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE.
- 3° finalité: Transmission des données aux partenaires de l'opération

Ce traitement est fondé juridiquement sur l'art. 6 du Règlement Général sur la Protection des Données UE/2016/679, Par. 1, point b) : exécution d'un contrat.

Les destinataires de ces données à caractère personnel sont les collaborateurs du service CCI INTERNATIONAL de la CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE et les membres de la TEAM France EXPORT

Ces données font l'objet d'une mise à jour annuelle.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition et de portabilité de vos données, que vous pouvez exercer auprès de la CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, 2 Avenue de Marbotte, 21000 DIJON ou par courriel : (adresse : RGPD@bfc.cci.fr). Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL , 3 place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

VII. Droit applicable/Attribution de juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige le tribunal judiciaire de Dijon sera seul compétent.